



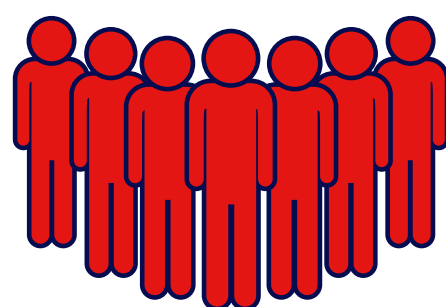
Sécurité Incendie . Version : V06/2024/MARHI

600 €

TVA non applicable

L6313-1 du Code du Travail

GROUPE DE 12 PARTICIPANTS MAXIMUM



INSCRIPTIONS



CONTACT
@FORMA-SAUVER.COM



04 11 95 03 89

FORMATION PERMIS FEU

DESCRIPTION

- Ce programme permet aux stagiaires de développer les compétences nécessaires pour prévenir les risques d'incendie et assurer la sécurité lors de travaux par points chauds

PUBLIC

- Tout collaborateur chargé de la rédaction, de l'application des permis de feu ou de la surveillance de travaux par points chauds.

Prérequis:

Aucun prérequis particulier n'est exigé pour effectuer la formation au traitement des Permis de Feu.

OBJECTIFS

- Identifier et analyser les risques liés aux travaux par points chauds (soudures, découpage, etc.)
- Comprendre et appliquer la réglementation relative au permis de feu
- Élaborer un permis de feu et mettre en œuvre les mesures de protection nécessaires
- Mettre en place des mesures de surveillance avant, pendant et après les travaux

MOYENS PÉDAGOGIQUES	MOYENS TECHNIQUES	MOYENS D'ENCADREMENT
Apports théoriques ,Mises en situation pratiques QCM d'évaluation finale et mises en situation	PC ou tablette, vidéoprojecteur, paperboard, et autres ressources multimédia. bac à feu et extincteur	Formateur(trice) incendie à jour de compétences mandaté par FORMASAUVER SAS
MODALITÉS DE DÉROULEMENT	SUIVI DE L'EXÉCUTION	SANCTION
- Présentiel en intra-entreprise - Présentiel en interentreprises	Signature des feuilles d'émargement par demi-journée par les stagiaires et le formateur.	A l'issue, le participant se verra délivrer : - Attestation de formation individuelle - Questionnaire de satisfaction
MODE D'ÉVALUATION	MAINTIEN DES COMPÉTENCES	MÉTHODES PÉDAGOGIQUES
L'évaluation de la formation par un QCM pour la partie théorique , partie pratique est évaluée de manière sommative	Tous les 2 ans, il est conseillé aux candidats de suivre un stage pour maintenir et actualisé ses compétences	Apports théoriques , Exercices pratiques études de cas. Échanges interactifs , Discussions et échanges
DURÉE TOTALE	PÉRIODE DE RÉALISATION	LIEU DE FORMATION
3 heures	Inférieur à 2 mois	Sur site client
HORAIRES	RYTHME DE LA FORMATION	TAUX DE RÉUSSITE
Sur demande	sur une demie journée	100 %
RÉFÉRENT PÉDAGOGIQUE	RÉFÉRENT HANDICAP	TAUX DE SATISFACTION
direction@forma-sauver.com	rh@forma-sauver.com	98 %

PROGRAMME DE LA FORMATION PERMIS FEU

THÉORIQUE - 40%

- **Définition et présentation du permis de feu** : Comprendre ce qu'est un permis de feu et son importance.
- **Travaux par points chauds** : Définition, procédés, et liste des travaux concernés.
- **Réglementation** : Code du travail, règles APSAD, règlement de sécurité des Établissements Recevant du Public (ERP).
- **Risques d'incendie** : Triangle du feu, feux couvants, modes de propagation.
- **Procédures et instructions** : Étapes à suivre avant, pendant et après les travaux par points chauds.
- **Obligations et responsabilités** : Durée de validité du permis, obligations légales.

PRATIQUE - 60%

- **Exercices de rédaction** : Rédaction de permis de feu à partir de cas concrets.
- **Études de cas** : Analyse de situations réelles au sein de l'entreprise.
- **Mises en situation** : Simulations pratiques pour appliquer les connaissances théoriques.

PERMIS DE FEU		N°
PERMIS DE TRAVAIL PAR POINTS CHAUDS		
Le feu est établi dans un but de prévention des dangers d'incendie et d'explosion occasionnés par les travaux qui génèrent chaleur (soudage, découpage, meulage...). Il est délivré par le chef de l'entreprise ou son représentant, pour chaque travail de ce genre effectué par le personnel de l'entreprise, soit que celui-ci soit une entreprise extérieure. Il ne concerne pas les travaux effectués à des postes de travail permanents ou à des installations fixes qui ont été conçues et installées de façon à éviter les dangers d'incendie et d'explosion.		
DEMANDEUR	INTERVENANT	
Nom : Prénom : Fonction :	Service de l'entreprise : ou entreprise extérieure : Représentant :	
DATES D'UTILISATION	PERSONNEL INTERVENANT	
du : / / à : / /	Responsable de la sécurité : Personnes autorisées :	
DESCRIPTION DES TRAVAUX		
Soudage au chalumeau Découpage au chalumeau Meulage - Tronçonnage Spécifier détaillée des travaux :	☐ Soudage ☐ Découpage électrique ☐ Autres (préciser) :	
Fixation des travaux :		
SÉCURITÉ & CONSIGNES		
Mesures particulières :		
Mesures particulières :		
Mesures de protection :		
Mesures d'alerte et 1 ^{ère} intervention à proximité du lieu de travail :		
PIÈCE D'URGENCE :		EN CAS D'ALARME DANS L'ÉTABLISSEMENT OU SUIVANT L'ORDRE, ARRÊTER IMMÉDIATEMENT TOUT TRAVAIL
Indiquer le lieu et la nature de l'accident ou l'incendie. Dans tous les cas, ne s'occuper que du premier et des personnes pour quitter les secours.		
SIGNATURES		
DEMANDEUR	RESPONSABLE SÉCURITÉ	INTERVENANT (EXÉCUTANT)
Nom : Prénom : Fonction :	Date : Nom : Vice :	Date : Nom : Vice :
Demandeur - Bleu ; Responsable de la sécurité - Jaune ; Exécutant		

CONTACT



contact@forma-sauver.com



fixe: 04 11 95 03 89 / Mobile: 06 14 47 47 63



450 rue Baden Powell 34000 MONTPELLIER



inscriptions: www.forma-sauver.com